

Appel à l'Abrogation de la loi Pécresse

Nous, signataires du présent appel, organisations politiques, syndicales, associatives et collectifs, exigeons **l'abrogation de la loi Pécresse**, « relative aux libertés et aux responsabilités des universités ». Nous rejetons le principe même de cette loi et nous refusons d'accorder de la légitimité au processus de pseudo concertations mené par le gouvernement au mois de juillet.

Nous n'acceptons notamment pas :

- **l'autonomie de gestion budgétaire et la recherche de ressources propres.** En organisant la pénurie budgétaire, l'Etat contraint les universités à recourir pour son financement aux fondations et au mécénat, c'est-à-dire aux intérêts privés : cela permet une véritable privatisation. De plus, autonomie financière et pénurie budgétaire donneront prétextes et moyens à l'augmentation des frais d'inscription, facteur de la sélection sociale ;
- **la systématisation des dispositifs de pré inscription et d'orientation active** qui introduisent une forme de sélection à l'entrée de l'université ;
- **la révision de la composition des conseils d'administration et le renforcement du pouvoir des présidents**, qui ont pour fonction de faciliter une gestion entrepreneuriale. La proportion de personnalités extérieures issues du patronat, non élues, augmente au détriment des élus des personnels et des étudiants. Les universités sont destinées à être transformées en centres de formation et de recrutement adaptés aux besoins immédiats du patronat ;
- **le recrutement de contractuels précaires** (déjà nombreux aujourd'hui) pour le personnel enseignant et non enseignant à la place de fonctionnaires cassera les statuts de la fonction publique, et encouragera également la séparation entre enseignement et recherche.

Cette loi est un élément clé dans la mise en œuvre du projet de privatisation et de professionnalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle accentue l'individualisation des diplômes qui ne correspondront plus à des qualifications reconnues dans le monde du travail. Pire encore, elle fait de l'université une véritable entreprise en l'autorisant à exercer des activités commerciales confondues avec ses activités de service public. **C'est donc une attaque contre les droits de l'ensemble des travailleurs.**

Parce que cette loi va aggraver et non résoudre les problèmes de l'université, nous devons nous battre également :

- **pour** de véritables diplômes nationaux reconnus dans les conventions collectives,
- **pour** un financement public de l'enseignement supérieur à la hauteur des besoins,
- **pour** le maintien du statut des personnels et la titularisation de tous les personnels précaires.

Par ailleurs, le gouvernement multiplie les offensives : service minimum, chasse aux immigrés, franchises médicales ; et en prépare d'autres : régimes spéciaux de retraites, contrat de travail unique. Il cherche à s'attaquer en priorité aux secteurs les plus mobilisés ces dernières années, parmi lesquels les jeunes et les salariés du public, et à saper leur capacité de mobilisation. L'université est donc une cible de choix.

C'est pourquoi nous appelons les étudiants et les personnels, enseignants et BIATOS, à la mobilisation pour obtenir **l'abrogation de la loi Pécresse**, conformément aux appels locaux de nombreuses universités (Toulouse Mirail, Rennes I, Bordeaux I, etc). Nous proposons aux organisations qui se sont prononcées pour l'abrogation de la loi de construire ensemble la lutte et nous appelons celles qui ne l'ont pas encore fait à nous rejoindre.

Pour notre part, nous préparons la construction démocratique de la lutte et nous ne nous interdirons aucun moyen d'action, notamment la grève.

Nous apportons notre soutien à toutes les initiatives locales allant dans le sens de la mobilisation.

Nous appelons à la tenue d'Assemblées Générales en particulier dans la semaine du 15 au 20 octobre. Nous proposerons au sein des AG d'organiser au plus tôt une coordination nationale d'élus mandatés pour structurer le mouvement.

Parce-que les attaques du gouvernement sont globales, nous appelons à participer à la journée d'action des cheminots du 18 octobre.

Enfin, nous proposons une journée d'action nationale le 23 octobre.

Signataires :



Fédération Syndicale Etudiante



Solidaire, Unitaire et Démocratique Etudiant



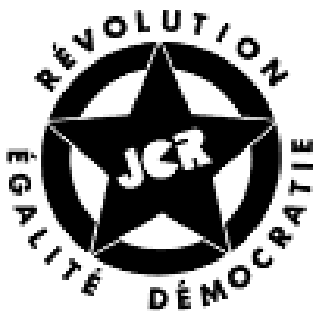
Des militants de l'Union Nationale des Etudiants de France



Association Générale des étudiants de Clermont



Collectif des doctorants de Nanterre



Jeunesses Communistes Révolutionnaires



Union des Etudiants Communistes

Et aussi :

Emancipation (tendance intersyndicale), Jeune Essonne, PSL-SNASUB (tendance Pour un Syndicalisme de Lutte du SNASUB-FSU), les JRCE, le groupe CRI (Communistes Révolutionnaires Internationalistes).